



Mon conjoint aimerait quitter l'armée de terre

Par **Celia67**, le **15/09/2014** à **14:02**

Bonjour à toutes et à tous,

Mon conjoint est engagé dans l'armée de terre depuis bientôt 4 ans. Il est encore sous son premier contrat jusqu'en mai 2015 **MAIS** il aimerait quitter l'armée de terre pour plusieurs raisons .. Le problème, c'est qu'il a signé un deuxième contrat EVAT (en mai dernier) pour 6 ans encore.. Nous aimerions savoir si la **période probatoire** est encore présente pour ce deuxième contrat ? Si non, est-ce qu'une **promesse d'embauche** peut lui faire quitter l'armée ? Ou y a t-il d'autres solutions ?

Je vous remercie à tous d'avoir lu ce message car cette situation n'est pas du tout facile pour mon conjoint et moi-même. Si vous avez des réponses à nos questions ou des solutions qui peuvent être mis en place je vous remercie par avance.

Bonne journée à vous.